

# Editorial : pour une recherche créative

Autor(en): **Diggelmann, Heidi**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 32

PDF erstellt am: **25.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Pour une recherche créative

Le coup de fil du président sortant André Aeschlimann m'a rappelée à ma nouvelle fonction dès les premières minutes de la nouvelle année, sur fond de pétarades et de gerbes d'étincelles émises par les fusées tirées des chalets environnants. Un signe de bon augure pour ma nouvelle activité, j'espère! Mon premier jour de travail à Berne le 7 janvier s'est déroulé plus calmement.

En quoi consiste aujourd'hui mon rôle de présidente du Conseil de la recherche et quelles sont les questions que j'aimerais attaquer en priorité avec mes collègues du Conseil et mes collaborateurs et collaboratrices du secrétariat?

D'abord, au niveau interne, nous nous emploierons à réduire les barrières entre les divisions et à unifier les procédures de traitement des requêtes, sans pour autant priver les divisions de leur caractère spécifique. Les requêtes interdisciplinaires méritent d'être encore mieux soutenues.

Les programmes spéciaux du Fonds national pour l'encouragement de la relève académique sont connus des spécialistes et très appréciés. Mais à l'extérieur, leur visibilité est nettement insuffisante et souvent il manque un ancrage correspondant dans les universités, responsables au

premier chef de la formation de leur relève. Par une harmonisation des programmes et par une collaboration accrue avec les futurs employeurs (universités, hôpitaux, industrie, économie, administration), nous aimerions éviter à l'avenir de perdre nos chercheurs qualifiés. Si le transfert de technologies est important dans tous les domaines de la recherche, il est capital pour les

«C'est justement maintenant, à une époque économiquement difficile, qu'il importe de mener une politique plus active en matière de recherche.»

programmes nationaux et prioritaires. Dans le cadre du *PP Biotechnologie*, un premier pas a été fait dans la bonne direction avec la création d'un centre de transfert de technologie. Il ne faudra pas en rester là.

Quant au développement à moyen terme de la promotion de la recherche en Suisse (Options du Fonds national suisse pour la période de subventionnement 2000-2003), le Fonds national continuera de soutenir en priorité la recherche fondamentale, mais il mettra également des accents plus forts sous forme d'axes de recherche prioritaires, dans le prolongement des programmes prioritaires de recherche

(PP). Le but de ces axes de recherche, qui seront financés comme jusqu'ici par des subventions directes de la Confédération, est d'encourager la recherche suisse dans des domaines économiques porteurs et cruciaux pour la société de demain, par la création et la promotion de centres de compétences dans des universités et établissements de recherche. Nous en attendons une meilleure intégration de la recherche prioritaire dans les institutions existantes, ainsi qu'une action plus durable.

Vous le voyez, le Fonds national suisse ne songe nullement à se reposer sur ses lauriers. C'est justement maintenant, à une époque économiquement difficile, qu'il importe de mener une politique plus active en matière de recherche. Avec les chercheurs du pays, nous voulons cultiver les contacts avec les politiciens et la population pour leur montrer que les défis présents et à venir ne pourront être relevés sans l'aide d'une activité de recherche créative et orientée vers l'avenir.

Prof. Heidi Diggelmann  
Présidente du Conseil de la recherche

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de s'abonner gratuitement en s'adressant au:  
Fonds national suisse de la recherche scientifique, PRI, case postale 8232, CH-3001 Berne  
Téléphone (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable : Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne.  
Réalisation : CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève.  
Rédaction : Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Derek Christie, Franz Auf der Maur.  
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage. Les informations peuvent être reprises librement avec mention de la source. Droits des illustrations réservés.